



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 93615

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inégalités créées par la réforme du collège concernant l'apprentissage du latin et du grec. En effet, l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège indique que 50 % de l'horaire se trouve amputé en latin en classe de 5e (1 heure au lieu de 2 heures hebdomadaires), 30 % en latin en classe de 4e et 3e et 30 % de l'horaire de grec en classe de 3e (2 heures au lieu de 3 heures hebdomadaires). Si, en théorie, les « enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI), notamment celui intitulé « langues et cultures de l'Antiquité » (LCA) sont censés compenser cette perte d'heures, la réalité est tout autre puisque les chefs d'établissements, qui gèrent la pénurie, ont beaucoup de difficultés à mettre en place ces EPI et limitent donc l'EPI-LCA à la seule classe de 5e, alors qu'il devrait l'être pour la 5e, 4e et 3e. Ainsi, comme pour les classes bi-langues, les élèves de certaines académies sont privilégiés, ce qui accentue les inégalités. Pourtant, les derniers chiffres transmis par le ministère de l'éducation nationale montrent que le latin en 5e n'est pas du tout rejeté par les familles puisque 3 000 élèves supplémentaires ont demandé à suivre cette option à la rentrée dernière, y compris parmi les élèves dits « en difficulté » ou « défavorisés ». Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part de ses intentions sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93615

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2016](#), page 1727

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)